

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2487

présenté par

M. Garot, M. Favennec-Bécot , M. Maudet, Mme Batho, M. Raux, M. Leclercq, M. Clouet,
Mme Jourdan, M. Kervran, M. Sansu, M. Jumel, M. Peytavie, M. Benoit, M. Molac, Mme Pochon,
M. Henriet, Mme Hignet, M. Jean-Louis Bricout et M. Taché

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.